

## **Des suites à la Politique de lutte à l'itinérance attendues !**

### **Le GASP demande au gouvernement d'aller de l'avant avec un plan d'action portant une attention particulière aux régions**

**Le Groupe actions solutions pauvreté (GASP) a salué en février dernier l'adoption d'une Politique nationale de lutte à l'itinérance, cette politique représentant un gain majeur pour prévenir et contrer l'itinérance dans les différentes régions du Québec. Désormais, le GASP presse le gouvernement de Philippe Couillard de prendre les mesures budgétaires nécessaires afin de mettre en place rapidement un plan d'action qui sera conforme aux principes et axes prioritaires de la Politique.**

Une Politique en itinérance lie tout gouvernement actuel et futur, car elle identifie la responsabilité de l'Etat à agir et le rend imputable face aux résultats. En invitant à agir sur les causes de l'itinérance et à mettre en place des mesures concrètes et concertées, la Politique nationale reconnaît que des droits fondamentaux sont bafoués si on tolère ce phénomène. La Politique invite donc à une action soutenue et concertée en matière de logement, revenu, éducation et formation professionnelle, santé et services sociaux, soutien aux organismes, citoyenneté et occupation de l'espace public.

Il est maintenant indispensable qu'un plan d'action ambitieux de lutte à l'itinérance soit déployé sur l'ensemble des régions du Québec car les organismes à travers la province partagent tous les mêmes constats : l'itinérance est en augmentation, touche des profils de plus en plus variés et nécessite des réponses de plus en plus complexes.

En guise d'exemple dans notre région, les ressources d'aide alimentaires de la Haute-Yamaska n'arrivent plus à répondre aux besoins croissants. Par exemple, la Halte-Crise d'Entr'elles a noté une croissance de 16% des demandes entre 2011 et 2012, l'Auberge sous mon toit, comptait une augmentation de 60% de refus entre 2011 et 2012 et SOS Dépannage une hausse de 39% d'achalandage pour l'aide alimentaire entre 2012 et 2013.

Au niveau local, nous espérons que le déploiement du futur plan d'action puisse répondre aux besoins suivants, qualifiés d'hautelement prioritaires par le Comité itinérance Haute-Yamaska du GASP : 1) Consolidation des services existants grâce à du financement récurrent; 2) Accueil de nuit ou Service d'urgence; 3) Service alimentaire; 4) Logement social et logement social supervisé; 5) Suivi communautaire (ex : travail de rue, accompagnement adapté, etc.). Nous souhaitons également que les mesures liées à la judiciarisation ne soient pas déployées uniquement dans les grands centres urbains.

En unissant sa voix à celle de plus de 500 organismes membres ou alliés du Réseau solidarité itinérance du Québec (RSIQ), le GASP a envoyé le 30 avril à plusieurs ministres du gouvernement actuel un avis rappelant les besoins locaux en matière d'itinérance et appelant à la mise en place rapide d'un plan d'action qui sera global, concerté et ambitieux. Le 2 mai, le GASP faisait également parvenir une lettre au Premier Ministre et à la Ministre Lucie Charlebois afin de demander la mise en place rapide d'un tel plan d'action. Vous trouverez, aux liens ci-dessous en annexes, ces deux documents remis ces dernières semaines. Avec plus de 500 appuis à travers le Québec, cette campagne de lettre constitue la plus importante dans l'histoire de lutte à l'itinérance dans la province et témoigne de l'urgence de se doter de moyens afin de contrer ce phénomène grandissant. Le Québec a les moyens d'enrayer l'itinérance : il ne manque plus que la volonté politique d'y arriver.

Avis déposé au Gouvernement du Québec « Pour un plan d'action ambitieux en itinérance à l'échelle du Québec » : [http://www.gasph-y.net/edit/site/communiques\\_112\\_2811554813.pdf](http://www.gasph-y.net/edit/site/communiques_112_2811554813.pdf)

Lettre au Premier ministre Philippe Couillard pour l'adoption rapide d'un plan d'action en itinérance à l'échelle du Québec :

[http://www.gasph-y.net/edit/site/communiques\\_114\\_1212871532.pdf](http://www.gasph-y.net/edit/site/communiques_114_1212871532.pdf)

**Créé officiellement en 2003, le Groupe Actions Solutions Pauvreté (GASP) est une table de concertation intersectorielle qui s'est donné le mandat de mettre en commun les forces de tous les partenaires dans la recherche d'actions et de solutions concrètes aux problèmes de pauvreté vécus par plusieurs membres de notre communauté. Il représente plus d'une trentaine d'organismes communautaires et institutionnels ainsi que des citoyens de la Haute-Yamaska et compte les trois paliers politiques à titre de membres associés. Dans le cadre des travaux du Comité itinérance Haute-Yamaska, le GASP a été au cœur des revendications pour une Politique nationale de lutte à l'itinérance.**

- 30 -

Contact presse :

Nicolas Lupens, Coordonnateur du **Groupe Actions Solutions Pauvreté (GASP)**

170, rue St-Antoine Nord, local 311

Granby, J2G 5G8

Tél: (450) 378-0990

Fax: (450) 378-5743

[gasphauteyamaska@gmail.com](mailto:gasphauteyamaska@gmail.com)